

TAUX DE GESTION COURANTE (€ en TTC)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
	7 % HT 8,4 % TTC *	8,92 % HT 10,7 % TTC	11,67 % HT 14 % TTC	14,40 % HT 18% TTC	7 % HT 8,4 % TTC
(applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)					
* Voir dans le contrat en vigueur					
PRESTATIONS ANNEXES (RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC)					
Gestion comptable et financière					
> Etablissement et envoi des comptes rendus de gérance mensuel ou trimestriel	12 € par CRG		inclus	12 € par CRG	
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant					
> Etablissement du décompte de fin de location			inclus		
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements					
> Etablissement des acomptes (facturation par acompte)	ESSENTIEL inclus / Autres mandats 11 €		inclus	11 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	190 € LYON / 175 € AUTRES REGIONS		inclus	190 € Lyon / 175 € autres	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus foncier immeuble entier/SCI	450 €				380 €
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	380 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	450 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	612 €		inclus		
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)			vacation(s)	
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc...) à chaque entrée de locataire		100 €			
Gestion administrative					
> Signature de tous les actes d'administration	vacation(s)		inclus		
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.		inclus			
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) hors locaux	450 € pour chaque partie		inclus		
> Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien)/hors frais d'huissier	vacation(s)			vacation(s)	
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation			1 vacation	
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €			0,30 €	
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc...)	vacation(s)			vacation(s)	
> Numérisation et Archivage (facturation semestrielle)	33 €			33 €	
> Monopropriété : gestion du remplacement gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)		inclus		
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	22 €				
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)		vacation(s)			
> Clôture du mandat à la suite de la résiliation : locataire en place = 2 vacations / locataire sorti = 1 vacation				vacation(s)	
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI		1 vacation			
> Déclaration d'occupation des biens gérés (par lot géré)		28 €			
> Représentation du mandant lors de la signature de tous les actes de disposition					
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant					
> Détermination de la valeur locative des locaux					
> Délivrance d'acte d'huissier au preneur					
> Gestion des événements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante					
Gestion technique, travaux et réparations					
> Visite du bien en cours de bail ou préalablement à sa remise en location	vacation(s)	inclus			
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie	Habitation : 3,03 €/m ²	inclus			
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres jusqu'à 2 000 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		1 vacation			
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à partir de 2 001 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		8 % du montant HT des travaux			
> Assistance locataire 24/24		12 €			
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire suite à gratuité		vacation(s)			
> Gestion des lots non louables (occupation propriétaire ou non remise en location)	50 € trimestre				

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce		
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves				vacation(s)			
> Assistance du mandant dans la réalisation de tous diagnostics et audits y compris conformité incendie							
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention			forfait de 360 €				
> Honoraires gérance audit				vacation(s)			
Gestion représentations et procédures							
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)			inclus				
> Ouverture, constitution et transmission d'un dossier dans le cadre d'une déclaration sinistre pour loyers impayés	vacation(s)	vacation(s) hors impayés de loyer	vacation(s)	inclus	vacation(s)		
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire...)							
> Honoraires gérance gestion sinistres (déclaration, expertise, suivi dossier (Hors travaux))			vacation(s)				
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Lamy) et les associations de locataires		vacation(s) ⁽²⁾		inclus	vacation(s) ⁽²⁾		
Gestion des garanties locatives							
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant	inclus			inclus			
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc...)	vacation(s)		vacation(s)	inclus			
DIVERS - Tarifs TTC							
A la charge du propriétaire							
Vacation :	135 € avant 18H (heures ouvrables)		176 € après 18H (hors heures ouvrables)				
A la charge du locataire							
Relance simple (hors baux loi 1989)			26 €				
Mise en demeure (hors baux loi 1989)			54 €				
Contrôle des travaux					vacation(s)		
Déplacements infructueux							
COMMERCE/BUREAU/LOCAL PROFESSIONNEL – Honoraires TTC par partie (Bailleur et Preneur)							
Rédaction du bail commercial, professionnel et dérogatoire et/ou négociations (avec un minimum de 1 000 €)				6% par partie ⁽³⁾			
Renouvellement de bail : suivi de la procédure, rédaction de l'acte et/ou négociations (avec un minimum de 750 €***)							
Révision triennale de loyer (suivi de la procédure et rédaction)				500 € par partie (Bailleur et preneur)			
Rédaction avenants et actes divers (avec un minimum de 480 €)				1,8% par partie ⁽³⁾			
Cession : analyse, suivi et enregistrement					960 € charge preneur		
Détermination de la valeur locative des locaux							
Edition d'actes juridiques divers					vacation(s) horaire(s)		
Gestion, traitement et suivi des procédures collectives							
Organisation et suivi de prestations spécifiques (exemples : état des lieux, diagnostics, expertises ...)					Coût de la prestation + 1 vacation par partie		
LOCATION	Honoraires variables de commercialisation (répartis librement et conventionnellement entre le bailleur et le preneur)			36 % ⁽³⁾			
LOCATION HABITATION		Honoraires TTC par partie (Propriétaire et Locataire)					
Logement non meublé/meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes		selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989					
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location ⁽³⁾		5 % TTC (uniquement part Propriétaire)					
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail ⁽⁴⁾		12,10 € zone très tendue / 10,09 € zone tendue / 8,07 € zone non tendue					
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ⁽⁴⁾		3,03 €					
Autres locaux		hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie					
Honoraires : Honoraires fixes > + Honoraires variables ⁽⁵⁾		160,50 € 8,50 %					
Honoraires d'état des lieux		55 €					
Mandat "offre meublée" ⁽⁶⁾							
Honoraires de location ALUR + entremise + état des lieux d'entrée		inclus dans le taux de gestion (uniquement part Propriétaire)					
Honoraires de location ALUR + état des lieux d'entrée		Non facturé (part Locataire)					

** Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE (hors honoraires de gestion courante) *** En cas d'échec des négociations, le forfait sera dû.

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Dès lors que celles-ci seraient tenues à plus de 50 kilomètres de l'agence Lamy

(3) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(4) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m² de surface habitable (article R 111-2 du CCH)

(5) Prix exprimé cumulativement, l'honoraire variable est exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges

(6) Honoraires de location spécifiques aux bailleurs titulaires d'un mandat "offre meublée"

TAUX DE GESTION COURANTE (€ en TTC)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
	7 % HT 8,4 % TTC *	8,92 % HT 10,7 % TTC	11,67 % HT 14 % TTC	12,5 % HT 15 % TTC	7 % HT 8,4 % TTC
(applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)					
* Voir dans le contrat en vigueur					
PRESTATIONS ANNEXES (RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC)					
Gestion comptable et financière					
> Etablissement et envoi des comptes rendus de gérance mensuel ou trimestriel	12 € par CRG		inclus	12 € par CRG	
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant					
> Etablissement du décompte de fin de location			inclus		
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements					
> Etablissement des acomptes (facturation par acompte)	ESSENTIEL inclus / Autres mandats 11 €		inclus	11 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	190 €		inclus	190 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus foncier immeuble entier/SCI	450 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	380 €			380 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	450 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	612 €				
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)			vacation(s)	
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc...) à chaque entrée de locataire		100 €			
Gestion administrative					
> Signature de tous les actes d'administration	Vacation(s)		inclus		
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.		inclus			
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) hors locaux	450 € pour chaque partie		inclus		
> Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien)/hors frais d'huissier	vacation(s)			vacation(s)	
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation			1 vacation	
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €			0,30 €	
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc...)	vacation(s)			vacation(s)	
> Numérisation et Archivage (facturation semestrielle)	33 €			33 €	
> Monopropriété : gestion du remplacement gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)		inclus		
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	22 €				
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)		vacation(s)			
> Clôture du mandat à la suite de la résiliation : locataire en place = 2 vacations / locataire sorti = 1 vacation				vacation(s)	
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI	1 vacation				
> Déclaration d'occupation des biens gérés (par lot géré)		28 €			
> Représentation du mandant lors de la signature de tous les actes de disposition					
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant					
> Détermination de la valeur locative des locaux					
> Délivrance d'acte d'huissier au preneur					
> Gestion des évènements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante					
Gestion technique, travaux et réparations					
> Visite du bien en cours de bail ou préalablement à sa remise en location	vacation(s)		inclus		
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie	Habitation : 3,03 €/m ²		inclus		
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres jusqu'à 2 000 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		1 vacation			
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à partir de 2 001 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		8 % du montant HT des travaux			
> Assistance locataire 24/24		12 €			
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire suite à gratuité		vacation(s)			
> Gestion des lots non louables (occupation propriétaire ou non remise en location)	50 € trimestre				

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves					
> Assistance du mandant dans la réalisation de tous diagnostics et audits y compris conformité incendie				vacation(s)	
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention				forfait de 360 €	
> Honoraires gérance audit				vacation(s)	
Gestion représentations et procédures					
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)				inclus	
> Ouverture, constitution et transmission d'un dossier dans le cadre d'une déclaration sinistre pour loyers impayés					
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire...)	vacation(s)	vacation(s) hors impayés de loyer	vacation(s)	inclus	vacation(s)
> Honoraires gérance gestion sinistres (déclaration, expertise, suivi dossier (Hors travaux))				vacation(s)	
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Lamy) et les associations de locataires			vacation(s) ⁽²⁾	inclus	vacation(s) ⁽²⁾
Gestion des garanties locatives					
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant	inclus			inclus	
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc...)	vacation(s)		vacation(s)	inclus	
DIVERS - Tarifs TTC					
A la charge du propriétaire					
Vacation : 160 € avant 18H (heures ouvrables)				208€ après 18H (hors heures ouvrables)	
A la charge du locataire					
Relance simple (hors baux loi 1989)				26 €	
Mise en demeure (hors baux loi 1989)				54 €	
Contrôle des travaux					
Déplacements infructueux					vacation(s)
COMMERCE/BUREAU/LOCAL PROFESSIONNEL – Honoraires TTC par partie (Bailleur et Preneur)					
Rédaction du bail commercial, professionnel et dérogatoire et/ou négociations (avec un minimum de 1 000 €)				6% par partie ⁽³⁾	
Renouvellement de bail : suivi de la procédure, rédaction de l'acte et/ou négociations (avec un minimum de 750 €***)					
Révision triennale de loyer (suivi de la procédure et rédaction)				500 € par partie (Bailleur et preneur)	
Rédaction avenants et actes divers (avec un minimum de 480 €)				1,8% par partie ⁽³⁾	
Cession : analyse, suivi et enregistrement					960 € charge preneur
Détermination de la valeur locative des locaux					
Edition d'actes juridiques divers					vacation(s) horaire(s)
Gestion, traitement et suivi des procédures collectives					
Organisation et suivi de prestations spécifiques (exemples : état des lieux, diagnostics, expertises ...)					Coût de la prestation + 1 vacation par partie
LOCATION	Honoraires variables de commercialisation (répartis librement et conventionnellement entre le bailleur et le preneur)				36 % ⁽³⁾
LOCATION HABITATION					
Logement non meublé/meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes					Honoraires TTC par partie (Propriétaire et Locataire)
					selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location ⁽³⁾					PARIS = 10 % TTC et IDF = 6,5 % TTC (uniquement part Propriétaire)
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail ⁽⁴⁾					12,10 € zone très tendue / 10,09 € zone tendue / 8,07 € zone non tendue
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ⁽⁴⁾					3,03 €
Autres locaux					hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie
Honoraires : Honoraires fixes					160,50 €
> + Honoraires variables ⁽⁵⁾					8,50 %
Honoraires d'état des lieux					55 €
Mandat "offre meublée" ⁽⁶⁾					
Honoraires de location ALUR + entremise + état des lieux d'entrée					inclus dans le taux de gestion (uniquement part Propriétaire)
Honoraires de location ALUR + état des lieux d'entrée					Non facturé (part Locataire)

** Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE (hors honoraires de gestion courante) *** En cas d'échec des négociations, le forfait sera dû.

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Dès lors que celles-ci seraient tenues à plus de 50 kilomètres de l'agence Lamy

(3) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(4) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m² de surface habitable (article R 111-2 du CCH)

(5) Prix exprimé cumulativement, l'honoraire variable est exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges

(6) Honoraires de location spécifiques aux bailleurs titulaires d'un mandat "offre meublée"

TAUX DE GESTION COURANTE (€ en TTC)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
	7 % HT 8,4 % TTC *	8,92 % HT 10,7 % TTC	11,67 % HT 14 % TTC	12,5 % HT 15 % TTC	7 % HT 8,4 % TTC
<i>(applicable sur les montants quittancés sauf stipulation contraire du mandat)</i>					
* Voir dans le contrat en vigueur					
PRESTATIONS ANNEXES (RÉALISÉES POUR LE COMPTE DU MANDANT - Tarifs TTC)					
Gestion comptable et financière					
> Etablissement et envoi des comptes rendus de gérance mensuel ou trimestriel	12 € par CRG		inclus	12 € par CRG	
> Règlement des factures et taxes pour le compte du mandant					
> Etablissement du décompte de fin de location			inclus		
> Etablissement des quittancements / gestion des encaissements					
> Etablissement des acomptes (facturation par acompte)	ESSENTIEL inclus / Autres mandats 11 €		inclus	11 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus fonciers par lot	190 €		inclus	190 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration des revenus foncier immeuble entier/SCI	450 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – lot isolé	380 €			380 €	
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble entier	450 €				
> Etablissement de l'aide à la déclaration de TVA (forfait annuel) – immeuble mixte	612 €				
> Répartition des fonds disponibles en cas de SCI	vacation(s)			vacation(s)	
> Frais pour dépôt de garantie non conservé par le mandataire (vérification délais de restitution, relance simple et recommandée, suivi correspondances etc...) à chaque entrée de locataire		100 €			
Gestion administrative					
> Signature de tous les actes d'administration	Vacation(s)		inclus		
> Signature et résiliation de tous contrats, notamment MRH, PNO, en cas de travaux souscrire la police D.O.		inclus			
> Honoraires de rédaction d'actes pour chaque partie bailleur et locataire (avenant et renouvellement) hors locaux	450 € pour chaque partie		inclus		
> Demande de signification du congé au locataire (vente ou reprise du bien)/hors frais d'huissier	vacation(s)			vacation(s)	
> Organisation de la réalisation de l'état des lieux par un tiers	1 vacation			1 vacation	
> Photocopie (tarif à la feuille à la charge du demandeur)	0,30 €			0,30 €	
> Suivi administratif du dossier (expert, sapiteur etc...)	vacation(s)			vacation(s)	
> Numérisation et Archivage (facturation semestrielle)	33 €			33 €	
> Monopropriété : gestion du remplacement gardien/employé de l'immeuble	vacation(s)		inclus		
> Monopropriété : honoraire par fiche de paie	22 €				
> Monopropriété : visite de l'immeuble (selon fréquence à déterminer avec le mandant)		vacation(s)			
> Clôture du mandat à la suite de la résiliation : locataire en place = 2 vacations / locataire sorti = 1 vacation				vacation(s)	
> Permis de louer : réalisation des démarches administratives auprès des mairies et EPCI	1 vacation				
> Déclaration d'occupation des biens gérés (par lot géré)		28 €			
> Représentation du mandant lors de la signature de tous les actes de disposition					
> Organisation de la signature des actes de disposition pour le mandant					
> Détermination de la valeur locative des locaux					
> Délivrance d'acte d'huissier au preneur					
> Gestion des événements exceptionnels, imprévisibles, hors gestion courante					
Gestion technique, travaux et réparations					
> Visite du bien en cours de bail ou préalablement à sa remise en location	vacation(s)		inclus		
> Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie		Habitation : 3,03 €/m ²	inclus		
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres jusqu'à 2 000 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		1 vacation			
> Suivi de travaux classiques ou de rénovation énergétique / sinistres à partir de 2 001 € HT, prise de mesures conservatoires (montant HT des travaux)		8 % du montant HT des travaux			
> Assistance locataire 24/24		12 €			
> Contrôle de l'exécution des travaux réalisés par le locataire suite à gratuité		vacation(s)			
> Gestion des lots non louables (occupation propriétaire ou non remise en location)		50 € trimestre			

PRESTATIONS ANNEXES (SUITE)	ESSENTIEL Habitation/ Autres mandats	« A LOYER GARANTI »	SECURITE** (assurance inclus)	OFFRE LOCATION MEUBLÉE	ESSENTIEL Commerce
> Bien en VEFA : assistance ou représentation du propriétaire à la livraison + suivi de la levée de réserves				vacation(s)	
> Assistance du mandant dans la réalisation de tous diagnostics et audits y compris conformité incendie					
> Honoraires de constitution, de suivi de dossier en vue de l'obtention d'un prêt ou d'une subvention			forfait de 360 €		
> Honoraires gérance audit				vacation(s)	
Gestion représentations et procédures					
> Gestion et suivi du précontentieux (relance, mise en demeure)			inclus		
> Ouverture, constitution et transmission d'un dossier dans le cadre d'une déclaration sinistre pour loyers impayés	vacation(s)	vacation(s) hors impayés de loyer	vacation(s)	inclus	vacation(s)
> Gestion et suivi du contentieux (commandement d'huissier, procédure par avocat, assignation, saisie de commissions, conclusion d'un protocole d'accord, exécution de toute décision ayant force exécutoire...)					
> Honoraires gérance gestion sinistres (déclaration, expertise, suivi dossier (Hors travaux))			vacation(s)		
> Représentation ou nommer un représentant du mandant aux assemblées générales des copropriétaires (hors syndicat de copropriété géré par Lamy) et les associations de locataires		vacation(s) ⁽²⁾		inclus	vacation(s) ⁽²⁾
Gestion des garanties locatives					
> Paiement des primes d'assurance pour le compte du mandant	inclus		inclus		
> VISALE (création, gestion de l'espace personnel, suivi sinistre etc...)	vacation(s)		vacation(s)	inclus	
DIVERS - Tarifs TTC					
A la charge du propriétaire					
Vacation : 160 € avant 18H (heures ouvrables)			208€ après 18H (hors heures ouvrables)		
A la charge du locataire					
Relance simple (hors baux loi 1989)			26 €		
Mise en demeure (hors baux loi 1989)			54 €		
Contrôle des travaux					vacation(s)
Déplacements infructueux					
COMMERCE/BUREAU/LOCAL PROFESSIONNEL – Honoraires TTC par partie (Bailleur et Preneur)					
Rédaction du bail commercial, professionnel et dérogatoire et/ou négociations (avec un minimum de 1 000 €)			6% par partie ⁽³⁾		
Renouvellement de bail : suivi de la procédure, rédaction de l'acte et/ou négociations (avec un minimum de 750 €***)					
Révision triennale de loyer (suivi de la procédure et rédaction)			500 € par partie (Bailleur et preneur)		
Rédaction avenants et actes divers (avec un minimum de 480 €)			1,8% par partie ⁽³⁾		
Cession : analyse, suivi et enregistrement				960 € charge preneur	
Détermination de la valeur locative des locaux					
Édition d'actes juridiques divers				vacation(s) horaire(s)	
Gestion, traitement et suivi des procédures collectives					
Organisation et suivi de prestations spécifiques (exemples : état des lieux, diagnostics, expertises ...)				Coût de la prestation + 1 vacation par partie	
LOCATION	Honoraires variables de commercialisation (répartis librement et conventionnellement entre le bailleur et le preneur)			36 % ⁽³⁾	
LOCATION HABITATION					
Logement non meublé/meublé (y compris dans résidence étudiante) et annexes					
Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location ⁽³⁾			selon article 5 de la Loi du 6 juillet 1989		
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat / rédaction du bail ⁽⁴⁾			10 % TTC (uniquement part Propriétaire)		
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ⁽⁴⁾			12,10 € zone très tendue / 10,09 € zone tendue / 8,07 € zone non tendue		
Autres locaux				3,03 €	
Honoraires : Honoraires fixes					hors Loi du 6 juillet 1989 - Montant par partie
> + Honoraires variables ⁽⁵⁾					160,50 €
Honoraires d'état des lieux					8,50 %
Mandat "offre meublée" ⁽⁶⁾					55 €
Honoraires de location ALUR + entremise + état des lieux d'entrée					inclus dans le taux de gestion (uniquement part Propriétaire)
Honoraires de location ALUR + état des lieux d'entrée					Non facturé (part Locataire)

** Applicable également au mandat SERENITE et PERFORMANCE (hors honoraires de gestion courante) *** En cas d'échec des négociations, le forfait sera dû.

(1) Taux actuel de TVA de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

(2) Dès lors que celles-ci seraient tenues à plus de 50 kilomètres de l'agence Lamy

(3) Prix calculé sur le loyer annuel hors taxes / hors charges

(4) Conformément au décret 2014-890 du 01/08/2014 (article 2), prix exprimé en € TTC par m² de surface habitable (article R 111-2 du CCH)

(5) Prix exprimé cumulativement, l'honoraire variable est exprimé en % calculé sur le loyer annuel HT hors charges

(6) Honoraires de location spécifiques aux bailleurs titulaires d'un mandat "offre meublée"